Nations Unies A/ES-10/780 – S/2018/452

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
14 mai 2018
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du Territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-treizième année

Lettres identiques datées du 11 mai 2018, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et à la Présidente du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me vois contraint de vous écrire à nouveau, pour la septième semaine consécutive, car des manifestants palestiniens civils pacifiques et sans défense participant à la « Grande Marche du retour » dans la bande de Gaza et le reste du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, continuent d'être pris pour cible et brutalement tués par balle, par les forces d'occupation israéliennes. Il est clair que si Israël, Puissance occupante, n'est pas amené dans la plus grande fermeté à rendre des comptes, il continuera, comme il l'a fait ces six dernières semaines, de tuer et de blesser des civils palestiniens en toute impunité. La communauté internationale ne doit plus demeurer silencieuse face à ces crimes flagrants commis par la Puissance occupante contre une population palestinienne sans protection et sans défense, qu'elle tient en otage par une occupation qui dure depuis 50 ans.

À l'heure où je rédige la présente, les forces d'occupation israéliennes ont encore tué, aujourd'hui même, un civil palestinien, Jabr Salem Abou Moustafa, 40 ans, et en ont blessé plus de 730. Le 3 mai, Anas Chaouqi Abou Asser, 19 ans, a succombé après avoir été grièvement blessé par les forces d'occupation israéliennes, le 27 avril, dans l'est de la ville de Gaza. Le 7 mai, les forces israéliennes ont tué Bahaa Abdel Rahman Qadih, 23 ans, et Mohammed Khaled Abu Rida, 20 ans, dans l'est de Khouzaa, à l'est de la ville de Khan Younès.

Ces dernières victimes portent le nombre total de Palestiniens tués pour avoir osé élever la voix afin de dénoncer la violation systématique par Israël de leurs droits fondamentaux et d'exiger la fin de l'occupation, du siège et de la spoliation, et pour avoir appelé à l'indépendance, à la liberté et au retour sur leurs terres ancestrales, à au moins 45 personnes, parmi lesquelles des enfants et des journalistes, depuis que la Grande Marche du retour a commencé, il y a six semaines, le 30 mars. Il faut rappeler que la majorité des personnes tuées étaient des réfugiés dont les familles avaient dû quitter leurs foyers et leurs terres durant la campagne de nettoyage ethnique menée par Israël lors de la Nakba de 1948.

18-07778 (F) 170518 170518

Merci de recycler

De plus, le nombre de Palestiniens blessés sur tout le Territoire palestinien occupé depuis le début des manifestations est désormais supérieur à 6 800. Parmi eux, plus de 1 900 ont été la cible de tirs à balles réelles et nombre d'entre eux sont dans un état grave ou critique. Selon des médecins de l'hôpital Chifa et de l'hôpital européen de la ville de Gaza, les blessures subies par les manifestants sont « horrifiantes » et devraient entraîner une invalidité permanente pour un grand nombre d'entre eux. Le directeur du service des urgences de Chifa, le plus grand hôpital de Gaza, a déclaré que la plupart des victimes avaient été blessées par des balles réelles, tirées le plus souvent dans les membres inférieurs, qui avaient entraîné des écrasements osseux importants, le sectionnement de veines, de nerfs et de muscles, et des pertes de substance cutanée autour de la blessure. Au moins 28 manifestants civils palestiniens ont perdu des membres du fait de tirs isolés.

L'arrivée massive de victimes, ajoutée au fait qu'Israël, Puissance occupante, impose un blocus illégal depuis plus de 10 ans et a pris le personnel paramédical et les ambulances pour cibles, a mis les services de santé essentiels de Gaza dans une situation où ceux-ci sont à peine en mesure de fonctionner. Depuis le 30 mars, près de 5 000 blessés ont été hospitalisés et 4 255 traités dans des postes de traumatologie sur le terrain. À cet égard, nous demandons instamment à tous les États de maintenir l'aide humanitaire vitale qu'ils apportent au peuple palestinien, surtout en cette période d'urgence médicale où le secteur de la santé de Gaza doit faire face à un afflux de blessés, et d'accroître, si possible, leur appui à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qui, au-delà de l'aide humanitaire, incarne l'espoir et le respect des droits et de la dignité, tellement importants en l'absence de solution et face au désespoir grandissant et à l'incertitude sur l'avenir.

Pendant qu'il mène des activités criminelles à Gaza, Israël, Puissance occupante, continue de commettre également des violations flagrantes, systématiques et délibérées en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Il poursuit ainsi son entreprise de colonisation au moyen notamment de la démolition d'habitations et de structures palestiniennes, de la confiscation de terres palestiniennes, du transfert forcé de familles et de communautés palestiniennes, de la construction d'implantations pour y installer ses citoyens, d'encouragements à l'adresse des colons, allant même jusqu'à justifier les actes de violence et de terreur qu'ils commettent, et du fractionnement du Territoire palestinien occupé par des routes séparées, des points de contrôle et le mur illégal.

À cet égard, Israël a récemment promulgué de nouvelles décisions et ordonnances militaires en vue de faciliter les activités de peuplement sur les terres palestiniennes. La communauté bédouine de Khan el-Ahmar a été menacée de transfert forcé vers la zone d'Aïn Chams, près d'Abou Dis, les autorités cherchant à agrandir des implantations. Le soi-disant Comité Zandberg a proposé de « légitimer » des milliers de logements construits sur des terres palestiniennes privées en Cisjordanie occupée. Israël a également entrepris de réaménager un vaste réseau routier reliant les implantations de Cisjordanie à Jérusalem occupée, pour tenter de consolider l'annexion du bloc d'implantations de Maalé Adoumim en Cisjordanie. Pour faire place à l'extension des implantations, les forces israéliennes ont rasé des dizaines de dounoums de terres palestiniennes, notamment des terres agricoles du village d'Assira el-Qibliyé au sud de Naplouse, afin d'étendre l'avant-poste de colonie affilié à l'implantation de Yitzkhar, et des terres couvertes d'oliviers et de forêt dans la localité de Kafr el-Dik, à Salfit, en vue d'étendre l'implantation d'Ata Zahav.

Les colons terroristes israéliens continuent sans relâche de commettre des crimes odieux. Ce matin à l'aube, un groupe d'entre eux a incendié le domicile de la famille Daouabché dans le village de Douma en Cisjordanie, brisant une vitre et lançant un cocktail Molotov à l'intérieur, avant de prendre la fuite. Le fils aîné, Ahmed, qui n'a que 6 ans, a été grièvement blessé et souffre de brûlures sur tout le corps. En juillet 2015, le même Ahmed avait subi de graves brûlures après que des colons terroristes israéliens avaient lancé des bombes incendiaires dans le logement familial, brûlant vif un bébé de 18 mois, Ali, qui dormait dans son lit, et brûlant grièvement sa mère et son père, Reham et Saad, qui ont par la suite succombé à leurs blessures, laissant Ahmed orphelin.

Tandis que les colons israéliens continuent de commettre des actes de destruction, et de terroriser et traumatiser des familles palestiniennes, nous demandons à nouveau que des mesures soient prises immédiatement pour que tous les colons qui commettent des crimes contre les Palestiniens soient amenés à en répondre. L'impunité dont bénéficient les colons israéliens ne peut plus être la norme. La communauté internationale doit exiger d'Israël qu'il s'acquitte de ses obligations, enquête sur tous ces crimes et amène leurs auteurs à en répondre. Il faut condamner clairement le terrorisme sous toutes ses formes et y mettre un terme.

Parallèlement, Israël essaie d'empêcher la communauté internationale d'être témoin de ses pratiques illégales à l'encontre du peuple palestinien, en déformant constamment la réalité au moyen de la propagande et en interdisant aux organisations de défense des droits de l'homme d'accéder à Israël et au Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Cette semaine, Israël a décidé d'expulser un responsable de Human Rights Watch qui avait signalé des violations des droits de l'homme commises dans les zones sous contrôle israélien. Comme il est dit dans une déclaration signée par 16 groupes de défense des droits de l'homme israéliens et publiée ce matin en solidarité avec Human Rights Watch, « plutôt que d'essayer de dissimuler l'occupation au monde, mettez fin à l'occupation ».

Face aux meurtres et aux mutilations commis avec préméditation par Israël dont sont actuellement victimes des manifestants non armés de Gaza, nous devons de nouveau demander à la communauté internationale d'assurer la protection du peuple palestinien. Le droit international, notamment le droit humanitaire et le droit des droits de l'homme, et les résolutions pertinentes des Nations Unies doivent être appliqués, sans exception. Nous exhortons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités à cet égard et demandons également à tous les États de s'acquitter de leurs obligations juridiques, notamment d'appliquer et de faire appliquer la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre au Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. En outre, nous continuons de préconiser la mise en place d'un mécanisme international indépendant et transparent, afin de traduire les auteurs de ces crimes en justice et d'éviter une nouvelle effusion de sang parmi la population civile innocente de la bande de Gaza assiégée.

Il faut également prendre en compte le contexte historique plus large. La communauté internationale doit faire respecter le droit international et amener Israël à mettre un terme à des décennies d'occupation, de siège, d'oppression et de spoliation du peuple palestinien. La voix des manifestants palestiniens pacifiques de Gaza, comme celle des personnes de bonne volonté du monde entier, doit être entendue et écoutée, dans l'intérêt de la paix, de la sécurité, de la liberté, de la dignité et des valeurs humaines fondamentales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de l'État de Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Riyad **Mansour**